

Préparation à la Validation des Acquis de l'expérience (VAE)

Objectifs

La VAE est une voie d'accès à la certification au même titre que la formation initiale (scolaire ou universitaire), l'apprentissage ou la formation professionnelle continue.

Elle permet d'acquérir : une certification, un diplôme, un titre à finalité professionnelle, ou un certificat de qualification professionnelle inscrits au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Elle permet également d'acquérir un ou plusieurs blocs de compétences de ces certifications professionnelles.

Contenu

1 - Phase de Sensibilisation, Engagement et Recevabilité

Objectif : Valider l'opportunité de la démarche et sécuriser l'entrée administrative dans le parcours.

2 - Phase d'Ingénierie de Parcours et Diagnostic Approfondi

Objectif : Co-construire la solution personnalisée et sécuriser le financement.

3 - Phase d'Accompagnement Méthodologique et Émergence

Objectif : Transformer l'expérience vécue en compétences démontrables selon le formalisme requis.

4 - Phase de Mise en Situation et Préparation Jury

Objectif : Sécuriser la posture d'expert et l'oralité.

5 - Phase de Suivi, Capitalisation et Post-VAE

Objectif : Pérenniser les acquis et valoriser la certification obtenue.

Public visé :

Toute personne, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation peut prétendre à la validation des acquis de l'expérience (VAE). Quel que soit le diplôme précédemment obtenu ou le niveau de qualification, toute expérience en rapport direct avec une certification visée permettant de justifier de l'acquisition de compétences et connaissances requises pour l'obtention de cette certification peut être prise en compte pour faire une démarche de validation des acquis de l'expérience.

Les activités suivantes peuvent être prises en compte :

- Activités professionnelles salariées (CDI, CDD, intérim), non salariées, bénévoles, ou inscrites sur la liste des sportifs de haut niveau mentionnée au premier alinéa de l'article L. 221-2 du Code du sport ;
- Activités dans le cadre de responsabilités syndicales, ou d'une fonction électorale locale
- Activités dans le cadre privé ou familial (parent, aidant familial).

Prérequis

Toute personne qui possède une expérience en lien avec la certification visée.

Durée estimée

Accompagnement personnalisé : une durée de VAE modulable selon les besoins du candidat, dans la limite de 48 heures. Du dossier faisabilité au certificateur, rédaction du dossier de validation et préparation de l'oral devant le jury.

Renseignements et inscription

Jocelyne DALBEPierre
Tel : 06 92 62 01 63 / 02 62 22 88 37
jocelyne.dalbepierre@actualgroup.com

Site Internet Envergure : www.envergure.eu

La prestation VAE peut démarrer après l'établissement de votre programme personnalisé et l'acceptation du devis et/ou la signature de la convention de formation.

Modalités

Accompagnement individuel et ou collectif, en présentiel et/ou en distanciel synchrone

Modalités d'évaluation

Livret de suivi du candidat :

Le document permet d'apprécier la progression du bénéficiaire tout au long de la prestation au regard des objectifs.

Fin de la VAE :

Évaluation de la satisfaction avec un questionnaire en fin de prestation et un à 6 mois permettant d'évaluer l'impact de la VAE sur la situation du candidat

Entretien post jury :

Rendez-vous individuel sur demande du candidat

Moyens techniques

- Bureau et espaces de formation
- Ordinateur avec connexion internet
- Imprimante

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Pour tout besoin spécifique nécessitant une adaptation, nous vous invitons à contacter le référent handicap : julie.doris@actualgroup.com

Tarifs

Contactez-nous pour obtenir une offre sur mesure.

Lieux de formation

Saint Marie : 7 rue André Lardy 97438 Sainte Marie

Saint André : 564 Bis Rocade sud 97440 Saint André

Saint Pierre : Bât ATRIUM-ZI N°2 71 route ligne Paradis 97410 Saint Pierre

Saint Paul : 341 A Rue de Saint Louis 97460 Saint Paul

Indicateurs de performance

Données 2024 (pas d'action en 2025)

- Nombre d'entrée en prestation : 6
- Nombre d'accompagnements aboutis : 4
- Taux de réalisation : 66%
- Taux de satisfaction bénéficiaire : 100%